

EWANGO LAISSE LE NDÉ MALADE ...



Le nouveau préfet pourra-t'il efficacement soigner les plaies ???



Au regard des indices sur la sécurité, le grand banditisme, la criminalité, le fonctionnement des services publics, l'action des CTD, l'encadrement des chefs traditionnels, et surtout la cohésion sociale, l'on peut dire que le séjour d'Ernest EWANGO à la tête du Ndé, a été un fiasco pour les populations. L'arrivée d'un nouveau préfet, Auguste Essomba, suscite des espoirs au regard de son parcours.



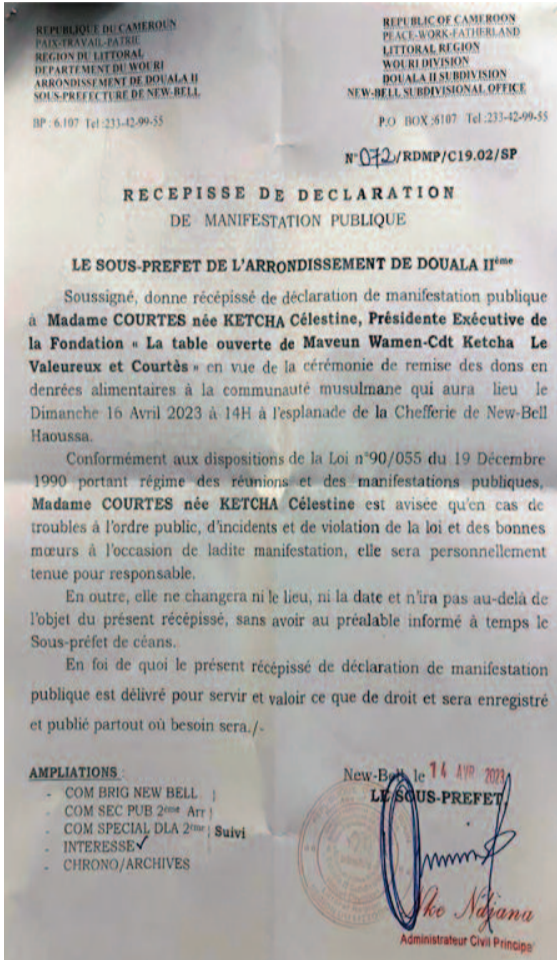
RAMADAN 2023

Comment Célestine Ketcha Courtès a soutenu les musulmans du Ndé et du Wouri

A Bangangte et Douala, les fidèles ont prié le vendredi 21 avril pour la paix et la cohésion sociale au Cameroun...avec en mémoire le geste de solidarité de madame le Mindhu.

Célestine Ketcha Courtès, soutient les musulmans de Douala

À travers la fondation table ouverte qu'elle préside, La reine mère Célestine Ketcha Courtès a offert ce dimanche 16 Avril 2023, des Dons en denrées alimentaires à la communauté musulmane de Douala afin d'aider les membres les plus vulnérables, à s'acquitter plus sereinement du jeûne pendant le mois de Ramadan en cette période de pénitence. A cette même occasion, elle a sollicité des prières pour le Cameroun, et pour le Chef de l'État_.



Déjà 13 ans que ça dure. L'on a encore en esprit l'important dons offert à cette même occasion à la communauté musulmane de Yaoundé en 2022, et les dons offerts à la grande communauté musulmane du Ndé le 7 Avril dernier. Le ministre de l'habitat et du développement urbain, la reine mère Célestine Ketcha Courtès, a déposé les valises de la Fondation Table ouverte de WAKECO à Douala ce 16 Avril 2022, avec un important dons en denrées alimentaires, des produits de première nécessité et des appuis multiples, gracieusement distribuer à la grande communauté musulmane de Douala. au cours d'une cérémonie spéciale qui s'est tenue à la chefferie Haoussa de New-bell. Au cours de cette cérémonie publique qui s'est déroulée en présence des autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les dons constitués des sacs de riz, des cartons de sucre, d'huile, des sacs de sel et bien d'autres, ont été remis aux imams des mosquées de Douala, et à certains responsables des ONG et associations musulmanes afin d'être distribués aux fidèles.

Il s'agit d'un soutien très important pour les fidèles. Selon SM Baba Tanko, chef de la communauté musulmane de Bonaberi. Selon des discours de circonstance, ce geste de la reine mère est un soutien très important en cette période, et permettra à plusieurs familles d'achever avec succès le jeûne du Ramadan, avec la flambée des prix de denrées de première nécessité due à la crise internationale.

<< Le geste de ce jour témoignage de ce que la reine mère Célestine Ketcha Courtès accorde un intérêt particulier au vivre ensemble et à la cohésion, comme le veut le chef de l'État>> a reconnu SM Adamou Hiusseini LABBO, chef de la communauté Haoussa de Douala.

Né à Maroua dans le septentrion, Célestine Ketcha Courtès est généralement reconnue comme élite de la communauté musulmane. Dans son discours, elle a invité les guides religieux et l'ensemble de la communauté musulmane, à se recueillir dans la prière, et de prier sans cesse pour la paix au Cameroun, et pour des béné-

dictions et multiples grâces divines à l'endroit du Président de la République et de sa famille. Aussi elle a invité les musulmans de Douala à rester éveillé face aux politiciens et d'oeuvrer chacun à son niveau afin que Douala reste parmi les acteurs dynamiques de la politique de développement du Cameroun conduit par S.E Paul BIYA pour l'émergence en 2035. Pour la reine mère Célestine Ketcha Courtès, il est important pour tout croyant de se confier à Dieu à travers la prière. D'ailleurs, elle a tenu à le relever aux guides religieux présents et à l'ensemble de la communauté musulmane. **«(...) Comme à vos frères chrétiens, je vous invite à organiser des séances de prières spéciales face à la crise qui secoue le monde, car en tant que croyants, nous devons nous confier à Dieu en toute circonstance. En rendant grâce à Dieu pour le guide éclairé qu'il a donné au Cameroun, continuons à prier pour le Chef de l'Etat et sa famille»**, a-t-elle martelé.

Revenant sur l'importance du mois de Ramadan, le ministre Célestine KETCHA Courtès, a rappelé que chaque année, il est question pour elle d'aider, les membres les plus vulnérables de la communauté musulmane, à s'acquitter plus sereinement du jeûne pendant le mois de Ramadan.

Le porte parole des bénéficiaires a, quant à lui, remercié la Fondation Table ouverte de Wamen Pauline -Ketcha le Valeureux et

Courtès, pour son acte de générosité à l'occasion du mois de jeûne musulman. **«(...) De telles actions qui s'inscrivent dans l'esprit même du Ramadan, mois d'excellence, de partage en vue de l'abolition des péchés, vous valent sans nul doute, au-delà de l'admiration qu'elle peut susciter chez nous les humains, d'importantes rétributions venant de notre Seigneur, le Très Haut»**, a-t-il émis le vœu.

Pour le responsable de la société SAFRIC, partenaire officiel, **« La grande communauté musulmane de Douala mérite la confiance de la fondation table ouverte. Pour lui il est ques-**

tion de rendre sans cesse des louanges à Allah d'avoir fait de Ketcha Courtès ministre, et de continuer à prier pour remercié par elle le chef de l'Etat pour les mutations que connaissent les villes Camerounaises ».

En évoquant le retour des pluies, le ministre a profité pour inviter les uns et les autres, à respecter les règles d'hygiène et de salubrité, en curant les caniveaux, et en évitant de jeter des ordures dans les drains, afin d'éviter les inondations et de profiter pleinement des infrastructures offert par le chef de l'État pour la modernisation des villes. Sur une note de satisfaction générale, et des messages de remerciement que s'est achevée la cérémonie.



COMMUNIQUE

La Communauté Camerounaise de Lomé au TOGO, porte à l'attention de l'opinion publique qu'en mission officielle à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme(EAMAU) à Lomé au TOGO, la Reine-mère Célestine Ketcha Courtès, Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, a échangé avec les représentants des étudiants Africains inscrits dans cette Institution, a ensuite reçu en audience quelques étudiants Camerounais l'ayant sollicité et a enfin rendu visite à la fille du Président de Sous Section RDPC de Bachingou dans le Ndé, qui a par ailleurs vécu chez elle à Bangangté, et qui aujourd'hui vie et travaille à Lomé au Togo. En visite privée donc chez cette jeune camerounaise du prénom Maryline, la reine mère a été très fière de ce qu'est devenue cette belle et dynamique enfant, a partagé l'aménagement de son appartement au demeurant modeste mais propre, et très bien rangé avec la génitrice qui n'est jamais allée voir sa fille au Togo. En écoutant cette causerie faite dans un mélange de langue locale et du français l'on peut aisément comprendre que Madame le ministre est bel et bien chez une de ses filles hors du Cameroun, et est très émerveillée de ce qu'elle devient, comme toute maman comblée du succès de sa fille. Malheureusement, cette vidéo privée qui s'est retrouvée sur la toile a été récupérée par les ennemis du RDPC, et envoyée aux activistes en quête de popularité, de followers, ou d'auditeurs, qui en ont fait un découpage et montage dans le seul but de détourner l'attention des camerounais et porter du discrédit à cette solidarité agissante de la Reine-mère Célestine Ketcha Courtès. Face à cette dérive des Pseudos influenceurs et journalistes sans capacité de recoupement, la com-



munauté Camerounaise de Lomé, invite les uns et les autres à constater que ces «apprentis sorciers», ont volontairement refusé d'écouter et de comprendre la vidéo pourtant très audible, pour en faire une exploitation erronée. Elle invite l'ensemble des Camerounais de l'intérieur et de l'extérieur à constater que ceci est une preuve assez suffisante pour prouver que ces activistes sont des diffuseurs de fausses nouvelles, des entrepreneurs de guerre et aigris ; elle prie l'ensemble des Camerounais à être de plus en plus méfiants et prudents face aux communications de cette

nature.

Toutefois la communauté Camerounaise de Lomé remercie la Reine-mère Menchiagrup Célestine Ketcha Courtès pour son encadrement pendant son séjour au Togo, et renouvelle son engagement à soutenir le Chef de l'État pour un Cameroun encore plus fort et résilient.

Lomé le 18 avril 2023

Pièce jointe :

- Publication de Maryline après la visite de Mme le Ministre .

Ghislain Tabou

EXÉCUTION DU PLANUT A DOUALA

Le Minhdu rétrocède les dons issus du Pges

Ce jeudi 06 Avril 2023, le Ministre Celestine Ketcha Courtès a personnellement procédé à la rétrocession des dons aux populations, en respect aux normes institutionnelles du Plan de Gestion Environnementale et sociale (PGES) relatif aux travaux du Planut. En plus des travaux et constructions et des équipements offerts à l'hôpital de Bonassama et à l'école publique, les 56 blocs ont reçu du matériel d'hygiène et de salubrité.



Dans son volet voirie, le Planut a permis la réalisation des travaux d'aménagement, de réhabilitation de la voirie urbaine et l'éclairage public de 120 Km de voiries secondaires dans les villes de Douala et Yaoundé par le MINH DU.

Comme plusieurs autres communes, la commune d'arrondissement de Douala 4ème a connu plusieurs infrastructures réalisées dans le cadre du Plan d'urgence Triennal (PLANUT) instruit au ministère de l'habitat et du développement urbain.

En respect aux normes institutionnelles

Le plan de gestion environne-

mentale et sociale (PGES) relatif aux travaux du Planut a permis au Minhdu de mettre en place un processus d'évaluation environnementale en faveur du développement durable de la commune de Douala 4. Ce vendredi 06 Avril 2023, le Ministre Celestine Ketcha Courtès a personnellement procédé à la rétrocession des dons aux populations.

Les actions et dons résultats du PGES, se résument dans un premier temps à plusieurs campagnes de sensibilisations effectuées dans l'arrondissement de Douala 5, avec pour principal objectif la réduction du taux de Paludisme, la lutte contre la Covid-19 ainsi que la propaga-

tion du Choléra, la lutte contre les MST/IST soldée par des tests de dépistage. L'on note aussi des actions pour lutter contre les accidents de circulation ainsi que la préservation du patrimoine routier, la Lutte contre l'insalubrité (Hygiène et salubrité)

Ce jeudi 06 Avril 2023, la cérémonie présidée par le ministre de l'habitat et du développement urbain a été l'occasion de procéder à la rétrocession des dons en faveur de la Santé et de l'éducation. Sur le Plan médico-sanitaires, l'hôpital de District de Bonassama a bénéficié du traitement et rafraichissement des murs et plafonds des services de la maternité, de pédiatrie, de l'équipement des services de Maternité et Pédiatrie en matériel et appareil parmi lesquels des Tensiomètre pédiatrique, des Pèse pédiatrique; une Couvreuse; des Tables d'accouchement. Sur le Plan Socio-Educatif l'Ecole Publique de BONAMIKANO a bénéficié de la Construction d'un bloc administratif de 04 bureaux avec toilette; la réhabilitation de 08 salles de classe et latrine; Fourniture des tables bancs et bien d'autres.

A cette même occasion, Mme le

ministre a procédé à la remise solennelle des matériels d'hygiène et salubrité aux 56 blocs dans les deux (02) villages, constitués des brouettes, des mini bacs à ordures, les pelles, les pioches, les balais cantonnés, les gangs de manutention, les bottes, les machettes et les futs PVC.

La ville de Douala a bénéficié de la réhabilitation de 54 Km réhabilités à Douala y compris la fourniture et la pose de 1100 lampadaires, avec en bonne place la réhabilitation des voies de déserte, des voies au quartier Bonamikano et de la voie de desserte permanente du Parti de Bonabéri et quelques amorces. Les travaux curatifs de certaines sections de voies de Douala 5e à BONAMOISSADI et la réhabilitation de la voie d'accès à l'Aéroport International de Douala contribue grandement à la mobilité urbaine et l'interconnexion entre les quartiers. La réhabilitation de 2km de route en terre à Bonendale quartier 105; Construction des toilettes publiques au marché Ndofo à Douala 4ème.



GOUVERNANCE URBAINE

Le Minhdu en conclave avec les acteurs du développement urbain à Douala

En mission de service à Douala, Célestine Ketcha Courtès a rassemblé les élus locaux et autorité administrative afin d'évaluer les progrès et les lacunes en matière de mise en œuvre dans la région du littoral, des Objectifs de développement durable. Les recommandations issues de cette rencontre portent sur la vision du chef de l'État qui Visant à relever le défis, pour la mise en œuvre des meilleures pratiques durables en matière d'urbanisation.

L'ignorance et la méconnaissance des textes relatifs à l'urbanisation, par les magistrats municipaux entraînent un non-respect des règles et des normes en matière d'urbanisme et de construction qui créent de nombreux dysfonctionnement dans les villes, contribuant ainsi à la non maîtrise d'une urbanisation grandissante qui au lieu de constituer une opportunité engendre de nombreux défis et enjeux pour les villes camerounaises. En réalité, la loi de 2004 et ses décrets d'application sont venus combler un vide juridique de près de 40 ans, période au cours de laquelle l'absence de planification et la difficulté de contrôle et de maîtrise du développement urbain a conduit, dans la plupart des villes, à la prolifération des bidonvilles et des vastes zones d'habitat insalubres formant dans certains cas plus de 2/3 de la superficie urbanisée.

Bien qu'aujourd'hui la situation reste peu reluisante, l'on observe une dégradation insupportable de l'environnement urbain qui ne laisse personne indifférent.

Cependant malgré les efforts et les actions de sensibilisation portées le MINHDU et MINDDEVEL, les résultats restent mitigés au regard des constats faits sur le terrain.

C'est face à cette optique que le Ministre Célestine Ketcha Courtès a décidé d'organiser une série de rencontres dans les différentes régions, avec les magistrats municipaux, dans le but de mettre un accent sur la sensibilisation des acteurs de premier plan du développement local dont le rôle central en la matière est confirmé par les lois sur la décentralisation et celle régissant l'urbanisme conformément au Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

La rencontre de Douala a été pour le MINHDU, une occasion de rappeler aux participants le pouvoir et la responsabilité de chacun à façonner l'avenir des villes et villages en préservant l'environnement et en optant pour une meilleure qualité de vie. Aussi Célestine Ketcha Courtès a profité pour procéder au lancement régional du concours villes propres pour l'année 2023.

découpée en trois grandes séquences, les principales articulations ayant agencé cette rencontre du 05 Avril 2023 à Douala, étaient le

discours d'ouverture de Madame le Ministre, la présentation de la déclaration de Bertoua par l'Inspecteur général chargé des questions techniques au MINHDU, la présentations des différents textes régissant l'urbanisme au Cameroun notam-

ment la loi de 2004 et ses décrets d'application, par Chef de la Division des Affaires Juridiques, enfin un exposé sur les acteurs du développement urbain, leurs rôles et responsabilités ainsi que sur les possibilités offertes par la loi ou les

décrets d'application aux CTD pour une meilleure gestion urbaine.

Le ministre Célestine Ketcha Courtès s'est inspirée du thème de la célébration de la journée mondiale de l'habitat 2022, « Attention à l'écart. Ne laisser personne ni aucun endroit de côté » et sa déclinaison nationale « Lutte contre l'habitat précaire pour des villes plus sûres », pour mieux édifier les élus locaux sur la déclaration de Bertoua. Les échanges autour de cette déclaration ont permis d'évaluer les progrès et les lacunes en matière de mise en œuvre au Cameroun des Objectifs de développement durable et formule des recommandations y relatives.

Consciente qu'au Cameroun, plusieurs Magistrats Municipaux ignorent ou méconnaissent la réglementation et les procédures en matière d'urbanisme notamment les textes régissant ce domaine. Le Ministre Célestine Ketcha Courtès a recommandé aux Magistrats Municipaux, à l'issue de cette rencontre, de s'approprier les textes en vigueur, ainsi que les dispositions internationales en la matière, mais aussi, de les partager avec les conseillers municipaux et les populations.

Une recommandation qui rentre en droite ligne de l'objectif fixé par la SND 30 en matière de développement urbain et d'aménagement du territoire, relative à l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur urbain.

A Douala comme dans d'autres régions, les rencontres entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et les Magistrats Municipaux sont consacrées aux échanges en vue d'améliorer leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une application appropriée des textes régissant l'urbanisme au Cameroun et la mise en œuvre des agendas internationaux pour la réduction des inégalités dans les villes.

Aussi le ministre Célestine Ketcha Courtès a recueilli des suggestions pour une mise en œuvre efficace desdits textes avant de solliciter l'engagement des magistrats municipaux à œuvrer pour l'amélioration du paysage urbain et la mise en œuvre des ODD.

La Rédaction



NOMINATIONS DANS LA PRÉFECTORALE DU 06 AVRIL 2023

La région de l'Ouest à l'honneur

Pour ce qui est des Préfets, le décret présidentiel N°2023/189 du 06 avril 2023 dans la région de l'Ouest Cameroun

concerne trois départements. Il s'agit des Bam-boutos avec Dibango David Dador, Administra-teur Civil Principal, précédemment Préfet du Mayo Tsanaga à l'Extrême-Nord, en remplacement de Etapa François, muté dans le Nyong et Mfou-mou, région du Centre. Dans les Hauts-Plateaux, Ebelle Ernest Samuel, Administrateur Civil Prin-cipal, précédemment Préfet du Nyong et Mfou-mou, remplacé Songa Pierre, appelé à d'autres fonctions. Dans le Ndé, Essomba Auguste, Admi-nistrateur Civil Principal, précédemment Préfet du Faro- Et-Deo, région de l'Adamaoua, remplace Ewango Budu Ernest, muté dans le départe-ment du Faro-Et-Deo.

Quant aux Sous-Préfets, c'est le fruit du décret pré-sidentiel N°2023/190 du 06 avril 2023. Dans le dé-partement des Bambou-tos, l'arrondissement de Galim a désormais à sa tête Mbazoa Moise Bien-venu José, Administra-teur Civil, précédemment Sous-Préfet de Matomb dans le Nyong et Kelle, région du Centre, en rem-placement de Nnanga Nnanga Joseph Patrick, muté à Endom dans le Nyong et Mfoumou, ré-gion du Centre. À Mbouda, le nouveau Sous-Préfet est Ambomo Mani Hervé Marie, Admi-



nistrateur Civil Principal, précédemment à Mand-jou dans le Lom et Dje-rem, région de l'Est, en remplacement de Mbonki Jean Baptiste, muté à Di-zangue dans la Sanaga Maritime, région du Littoral.

Dans le département du Koung-Khi, l'Administra-teur Civil Principal Mfo-pou Aliyou, précédemment Sous-Préfet de Bengbis, dépar-

tement du Dja et Lobo, région du Sud, remplace Nkal Kevin Dior, muté à Kontcha dans le Faro-Et-Deo, région de l'Ada-maoua. Dans la Menoua, l'arrondissement de Penka-Michel sera dirigé par l'Administrateur Civil, Ongodo Ondobo Gilbert, précédemment Sous-Préfet de Zoétélé, dépar-tement du Dja et Lobo, région du Sud, en rem-placement de Tam Likeng

Richard Marcel, promu Préfet du département du Mayo Tsanaga. Dans le Noun, le nouveau Sous-Préfet de Njimom est Sakwe Jarvis Esapa, Ad-ministrateur Civil, précé-demment Sous-Préfet de Mbengwi, département de la Momo, région du Nord-Ouest, en rempla-cement de Tanefo Ligpa César appelé à d'autres fonctions.

AXE DIONZOU BASSOUMDJANG

La route passe

Les travaux avancent sereinement sur l'axe Dionzou – Bassoumdjang, une desserte qui tient résolument à cœur la commune de Bazou, car longtemps restée à l'abandon. Le calvaire des populations, liée à la traversée de quelques ouvrages est désormais résolu, car la route peut passer désormais sans trop d'anicroches. Les caniveaux en moellon sont quasiment achevés, de même que les ouvrages de franchissement qui posaient un véritable souci pour rallier ce village de l'arrondissement de Bazou.



[BIENTOT UN STADE AUX NORMES A BAZOU]

Le communiqué du maire de la Commune de Bazou,
Dr. Ing. Frederic Djeuhon

Chers frères et sœurs, chères élites,

Le Stade municipal prévu dans notre Plan Communal de Développement (PCD) verra finalement le jour dans le village Njeuta, où les populations, sous la houlette du Chef Defoko, avec la bénédiction de Sa Majesté le Roi des Bazou, nous ont permis de disposer d'un espace digne de recevoir un stade aux normes, avec une tribune de 300 places extensibles et un parking. Cette parcelle du domaine national sera sollicitée au profit de la Commune, auprès des autorités administratives, après cette mise en valeur initiée par le terrassement en cours.

Derrière cette démarche, se profile un accompagnement des populations riveraines, pour un important lotissement capable de répondre, en partie, aux besoins chaque jour exprimés par la jeunesse Bazou, entre autres.

Dans le cadre de la confection de notre Plan d'occupation du sol (Pos), une extension de la zone urbaine va se faire prioritairement à Njeuta situé à moins de 5 km du centre urbain actuel. Je m'en voudrais de ne pas signaler les projets de routes appelés à désenclaver Njeuta, déposés au Mintp et dont nous avons bon espoir de l'issue de son financement prochain sur le BIP.

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés qui, dans un lobbying gagnant, pourraient nous être utiles. Car, comme on le sait, une seule main n'attache pas un paquet...

Ce projet, qui a démarré urgemment après le passage du Feicom dans notre Commune, s'est fait grâce à l'apport d'un bulldozer pour le terrassement, mis à la disposition gracieusement par Nza Mekep Kedi Jules François Famawa, dont l'intérêt marqué pour le Stade Municipal de Bazou n'a jamais faibli. Bravo à la solidarité entre les enfants du Roi Tchoua Kemajou Vincent !!

(é) Le Maire de la Commune de Bazou,



CAMEROUN

De nouveaux membres intègrent le bureau permanent du Sénat

Le bureau du sénat renouvelé. Les sénateurs Robert Nkili, Marie Armande Din Bell, Sylvestre Ngouchinghe, font leur entrée pour la première fois dans le bureau définitif du Sénat.

La session ordinaire de plein s'est achevée mercredi 19 avril 2023 au Sénat. Elle a rassemblé pour la première fois, les 100 sénateurs de la 3^e législature (2023-2028). D'abord conduite par le doyen d'âge le sénateur de l'Est René Ze Nguéle, la session s'est terminée sous la présidence de Marcel Niat Njifenji, réélu pour la 11^e fois président du Sénat ce 19 avril. Au cours de cette élection des membres du bureau, son premier vice-président, le sénateur Aboubakary Abdoulaye a été reconduit. Parmi les quatre vice-présidents, deux nouveaux sénateurs font leur entrée : Robert Nkili de la région du Centre et Armande Din Bell du Littoral.

Dans le même bureau permanent, Sylvestre Ngouchinghe est l'un des huit secrétaires. Comme les deux précédents, le sénateur de la région de l'Ouest intègre pour la première



fois le bureau de celui-ci.

Certains partis politiques de l'opposi-

tion proches du Rassemblement démocratique du peuple camerounais

et le Social democratic front ont un représentant dans le bureau. Il s'agit de l'Union des populations du Cameroun avec Leke Besongoh Akemfor Philip, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès avec Pierre Flambeau Ngayap. Les deux occupent le poste de secrétaire. Le Sdf quant à lui a pour représentant Vanigansen Mochiggle, l'un des quatre vice-présidents.

Cette session a connu aussi la cérémonie de remise des attributs aux 100 sénateurs de la cuvée 2023. La 3^e mandature court depuis le début de la session le 11 avril dernier. Elle va s'achever en 2028, année à laquelle le Sénat sera renouvelé intégralement. Le bureau permanent quant à lui sera renouvelé en mars 2024 lors de la première session ordinaire de l'année législative prochaine.

La Rédaction

EN 2021 À LA COMMUNE DE BANGANGTÉ

Les journalistes persona non gratta pour une élection avortée

Le préfet du département du Ndé est tancé d'organiser la chasse aux hommes des médias pour empêcher que les manœuvres anti-démocratiques envisagées pour le choix du nouveau maire ne soit diffusées en mondovision. Au mépris de l'article 178 de la loi portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

L'élection en vue de la désignation du remplaçant de Dr Jonas Kouamouo, pharmacien et défunt maire de la commune de Bangangté, fait partie des sujets fortement médiatisés au Cameroun en ce début du mois de mai 2021. Convoqués en session de plein droit le lundi 03 mai dernier, 24 sur 40 conseillers ont brillé par leur absence, au motif qu'ils n'approuvent pas qu'Eric Niat, candidat au poste de maire et fils du président du Sénat camerounais soit parachuté par les instances faïtières du parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais.

Les divergences des conseillers municipaux du Rdpc

Au parfum de cette vague de contestation, de nombreux journalistes et cameramen, une cinquantaine environ, ont effectué le déplacement pour Bangangté, question de vivre en direct de l'hôtel de ville de la localité, la session reprogrammée au 06 mai dernier par M. Ewango, préfet du département du Ndé. Seulement, ceux-ci ont été chassés de la salle où était prévue se tenir les travaux du conseil municipal de la commune de Bangangté en vue de l'élection d'un nouveau maire. Juste après l'exécution de l'hymne national, le préfet du département du Ndé, en violation de la loi portant code des collectivités territoriales décentralisées, a demandé au public de sortir. Une manière pour lui d'éviter que les positions contradictoires exprimées par les différents camps qui se battent pour le contrôle de l'exécutif communal soient mises sur la place publique via les réseaux sociaux et diffusées dans les

medias. Mécontents, les journalistes se sont exécutés, et sont restés hors de l'enceinte de l'hôtel de ville de Bangangté, hautement surveillée par des gendarmes et policiers. Pourquoi ont-ils peur que les divergences des conseillers municipaux du Rdpc soient exposées au public ? Pour Theodore Ntetman, journaliste reporter d'images pour le compte de plusieurs chaînes de télévision dont Ngvtv à Bafoussam, « le préfet du Nde est présumé auteur d'une double violation. Il a violé l'article 9 alinéa 1 de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui consacre le droit non seulement pour les journalistes, mais aussi pour le public, d'avoir accès à l'information. » L'article 9 alinéa 1 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dispose clairement : « Toute personne a droit à l'information. 2. Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser ses opinions dans le cadre des lois et règlements. »

Un manquement autant fort que Symaro Mebengo, directeur de publication du Menoua Actu et membre du Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc) manifeste sa colère. Surtout qui lui aussi est habituellement victime des agissements similaires du côté de la commune de Dschang où le maire de la localité l'a déclaré persona non grata lors des sessions du conseil municipal du fait de « ton éditorial pas favorable ». Ce journaliste fait savoir que la loi portant code des collectivités territoriales décentralisées est exige la publicité des débats lors de toute session du conseil municipal. En effet, selon l'article 178 de ce texte : « les

séances du Conseil Municipal sont publiques. Toutefois, à la demande du Maire ou du tiers (1/3) des membres, le Conseil Municipal peut délibérer à huis clos. (2) Le huis clos est de droit lorsque le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur les mesures individuelles et les matières suivantes: secours scolaire ; assistance médicale gratuite ; assistance aux vieillards, aux familles, aux indigents et aux sinistrés. » Le préfet du département du Ndé, approché par quelques hommes de médias, suite à un autre report du conseil municipal en vue de la désignation du nouveau maire de la commune de Bangangté, fait savoir que les deux candidats en compétition devraient s'entendre avec la hiérarchie de leur parti politique (le comité central du Rdpc) avant que les choses ne retournent à la normales. Et pour lui, il fallait faire sortir les journalistes et le public afin que via les réseaux sociaux les informations n'aillent pas dans tous les sens « au point de perturber l'ordre public ».

La transparence de l'information

Reste que certains journalistes à l'instar de Théodore Ntetmen de Info Tv maintiennent que la question du droit d'accès à l'information est un des enjeux majeurs du XXI^e siècle, de par la transformation profonde de nos sociétés grâce à la révolution numérique. Pour lui, il y a beaucoup à faire pour renouer la confiance entre les citoyens et les institutions, la transparence de l'information semble tout à fait être un des moyens pour y arriver. Dans un contexte général de défiance vis-à-vis de nos représentants, ceux-ci doivent

donc, selon plusieurs hommes de médias, dépasser les simples mots et passer aux actes. Il faut les convaincre que, les espérances s'étant largement exprimées, ils doivent se responsabiliser. La défiance dont ils sont victimes délègue plus largement la confiance des citoyens envers la démocratie. Il faut convaincre les citoyens que se battre pour ce droit sera à terme bénéfique pour notre système politique. Me Julio Koagne, avocat au barreau du Cameroun, souligne que l'Etat, à travers le préfet du département du Ndé, n'a rien fait pour favoriser l'accès des journalistes aux sources d'informations. Le juriste précise qu'il est important de rappeler que la loi aujourd'hui n'est pas suffisante et ne permet pas un accès à l'information comme il le faudrait. En France par exemple, il existe la commission d'accès aux documents administratifs (Cada). Elle peine encore à faire ouvrir certains documents demandés par les citoyens, par faute de moyens humains. Et non par manque de volonté politique comme au Cameroun. « Ici, chez nous, l'Etat ou ses démembrés ne cessent de briller par le management de l'opacité. Les journalistes comme des citoyens n'ont pas facilement accès à l'information. Il faut sans cesse rappeler aux autorités étatiques que le droit d'accès à l'information est un droit fondamental non seulement pour les journalistes, mais aussi pour les citoyens. Il constitue l'un des fondements de la démocratie pluraliste », conclut Me Julio Koagne.

Guy Modeste DZUDIE(JADE)

Les Pygmées Bagyeli chassés de leurs terres à Lokoundje

Des hommes d'affaires agissant avec l'onction des autorités administratives s'emparent de terres sans tenir compte des droits des autochtones. Et ce malgré les injonctions de la Constitution camerounaise du 18 janvier 1996 .

Depuis le mois de février dernier, les pygmées Bagyelli de Lokoundje dans le département de l'Océan se plaignent de l'accaparement de leurs terres par les Bantou. Il s'agit notamment des campements Mabii et Bityima où un certain Pounga Symphorien et sa majesté Oba'a Nguema Abel procèdent aux immatriculations et autres ventes des espaces fonciers au mépris des propriétés des Bagyelli. Ceux-ci ont saisi l'association dénommée Bagyéli's Cultural and development association (Bacuda), qui a saisi à son tour, courant ce mois de mars 2023, l'antenne régionale de la Commission des Droits de l'Homme et du Cameroun (Cdhc), afin de lui faire part des violations des Droits des populations autochtones Bagyélli.

Par contre, les autorités administratives de la préfecturale ou des domaines et affaires foncières font savoir que les terres non immatriculées ou non titrées n'appartiennent ni à un individu ni à un groupe. « Les terrains non titrés font partie du domaine national. Chaque citoyen qui procède à la mise en valeur peut en demander un titre en respectant les conditions fixées par la loi foncière de 1974 et ses réformes ou ses décrets d'application », explique Martial Tchouankap, collaborateur du préfet du département de la Mifi. D'après le site <https://rightsandresources.org/fr/blog/camer> les « Bagyeli », ont été déplacés de leurs terres ancestrales, sans avoir été recasés.

Les palmeraies s'étendent

Les « Bagyeli » sont victimes de l'accaparement de leurs terres depuis que la Société camerounaise des Palmeraies (Socapalm), une entreprise spécialisée dans la production d'huile de palme, a décidé d'étendre ses plantations de la Kienke, localité située à une trentaine de kilomètres de Kribi, chef-lieu du



département de l'Océan région du Sud Cameroun. Dans le cas d'espèce, les « Bagyeli » n'ont bénéficié d'aucune mesure d'accompagnement comme c'est souvent le cas pour certaines communautés locales et tribales. Selon ce même site, au village Kilombo, ils vivent dans un habitat sommaire construit de bambous, de paille et de plastique. Une seule pièce d'à peine 3 mètres carrés sur 3 sert à la fois de cuisine, de chambre et de salon à une famille de dix personnes. Dans cet espace, animaux domestiques, enfants, adolescents et personnes adultes partagent leur intimité.

Il y a quelques années, Pierre Minyala, un chef de famille, a été mis en cellule parce qu'il avait cueilli des noix de palme pour l'alimentation de sa famille. Les pygmées Bagyeli n'ont pas plus de droits sur les ressources naturelles dont sont dotées leurs terres. A titre d'exemple, ils ne peuvent plus couper du bois, sans autorisation des agents de gardiennage de la société Socapalm. Ils boivent une eau stagnante, qu'ils puisent dans un marécage. Ils n'ont pas d'énergie électrique. Les produits de la forêt qui leur servent d'alimentation de base à l'instar des feuilles de manioc et le gibier, n'existent plus ou se font rares. Ils n'ont pas accès aux soins de santé primaire. Et l'école est située

à près de dix kilomètres de leur lieu de résidence.

« Les autorités politiques nous interdisent de parler aux Ong, aux hommes et femmes de médias, bref aux étrangers, de nos problèmes. C'est le cas du sénateur Mba Mba », nous précise notre traductrice Solange Ngo Bakumé et de poursuivre, « ils préfèrent que nous vivions dans l'oubli ». Le site <https://rightsandresources.org/fr/blog/camer> souligne que loin de cette misère, à quelques kilomètres de là, les cadres de la Socapalm et les employés vivent dans une cité qui possède de l'eau potable, de l'électricité, des aires de jeu, une infirmerie.

Des enfants ni scolarisés ni soignés

Hilaire Kamga, acteur de la société civile et expert en droit international des droits de l'Homme, explique que parmi les droits pour lesquels les pygmées et leurs enfants se battent encore au Cameroun, figurent le droit à l'éducation, aux loisirs, à la santé. C'est essentiellement sur le registre des droits économiques et sociaux culturels qu'il y a des efforts à consentir de la part du gouvernement camerounais. Beaucoup d'enfants pygmées ne sont ni scolarisés, ni soignés correctement.

Hormis pour ceux qui sont sortis des forêts, l'accession à l'emploi demeure pour les

pygmées une difficulté majeure insurmontable. Les Baka et les Bagyeli vivent dans des conditions précaires dans les forêts du sud-ouest du Cameroun. Ce qui a permis au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale de conclure : ... Les pygmées sont du point de vue historique les premiers habitants du Cameroun. Leur nombre s'élève à 50 000 et ils sont éparpillés à travers le pays. La politique du gouvernement à leur égard doit être appréhendée dans l'optique du mode de vie des pygmées. Les autorités camerounaises s'efforcent de se conformer à la disposition constitutionnelle garantissant à tous le droit de participer dans des conditions d'égalité à ce qu'elles considèrent le développement... » Maître Julio Koagne souligne que l'Etat du Cameroun ne s'est pas suffisamment engagé à contribuer à la subsistance de l'identité culturelle des peuples autochtones. Il indique qu'il faut noter que la Constitution camerounaise du 18 janvier 1996 proclame que, « l'Etat assure la protection des minorités et préserve les Droits des populations autochtones conformément à la loi », de même les lois et règlements relatifs à la propriété foncière et à la gestion domaniale offrent à ces populations les mêmes droits qu'à tous les autres citoyens camerounais. L'article 10 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones recommande que : « les peuples autochtones ne peuvent être enlevés de force à leurs terres ou territoires. Aucune réinstallation ne peut avoir lieu sans le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones concernés et un accord sur une indemnisation juste et équitable et, lorsque cela est possible, la faculté de retour. »

Guy Modeste DZUDIE(Jade)

RAMADAN 2023

La charité renouvelée de Célestine Ketcha Courtès à l'endroit de la communauté musulmane du Ndé

La tradition a une fois de plus été respectée cette année pour la communauté musulmane du département du Ndé, durant le mois de Ramadan, avec la remise d'un important don en denrées alimentaires et en produits de première nécessité estimé à plus de 10 millions de FCFA, par la Fondation Table ouverte Maveun Wamen commandant Ketcha le valeureux et Courtès, présidée par madame le ministre de l'habitat et du développement urbain, Célestine Ketcha Courtès.



La place des fêtes de Bangangté était bondée de musulmans venus des quatre arrondissements du département du Ndé, le vendredi 7 Avril 2023, pour honorer comme chaque année, depuis 2010, à la tradition du sacrifice, du partage et de la charité, durant le mois sacré du ramadan. Pendant cette cérémonie qui a connu la présence du Sous-préfet de l'arrondissement de Bangangté et des principaux responsables de la société OLA ENERGY, partenaire de cette édition 2023, le secrétaire général de la Fondation Table ouverte, a présenté la liste non exhaustive des dons offerts à la communauté musulmane du Ndé. « **Permettez-moi d'exprimer notre immense gratitude à l'endroit de notre illustre Présidente exécutive, notre reine mère, notre maman, notre « mère Teresa », Célestine Ketcha Courtès, pour sa générosité manifeste et surtout pour la confiance placée en ma modeste personne, pour piloter cette opération. Au nom de tous les membres et représentants de cette Fondation qui travaillent d'arrache-pied tous**

les jours pour tendre la main aux nécessiteux, nous te disons merci maman. Ce jour, la caravane de solidarité de la Fondation Table ouverte de Wamen Pauline, le commandant – Ketcha le Valeureux et Courtès, en compagnie de son partenaire OLA ENERGY Cameroun, apportent aux fidèles musulmans du département du Ndé, d'importantes denrées alimentaires. Il s'agit de 20 sacs de riz de 50 kg, 15 sacs de riz de 25 kg, 20 cartons de tomate, 20 cartons de sucre, 30 paquets de sucre de 1kg, 20 cartons de thé Lipton, 22 cartons d'huile, 60 bouteilles d'huile de 1L, 103 boîtes de sardines, 96 sachets d'Élena tomato et 20 paquets de pattes alimentaires de 100 kg. Ce don en denrées alimentaires sera réparti en 11 lots qui correspondent aux 11 départements de la communauté musulmane du Ndé ». Et pour exprimer sa solidarité et son profond respect pour cette communauté musulmane qui très bien implantée et intégrée dans le département du Ndé, avec environ 7000 personnes, la Présidente exécutive de la Fondation Table ouverte, Célestine Ketcha Courtès à précisé

que : « **Le mois sacré du ramadan c'est un mois de sacrifices, de privations, pendant lequel tous sont égaux devant Allah. Et pendant ce mois Saint, il y'a beaucoup de prières qu'on élève pour nos bien aimés, pour le pays, pour le Chef de l'État et sa chère et tendre épouse, ainsi que pour toute sa famille. Depuis l'an 2010, chaque année ici dans le département du Ndé, région de l'Ouest, je suis régulièrement au rendez-vous de ce partage et de cette communion, que nous implique ce mois Saint. À cet effet, nous avons associé nos partenaires, car l'on ne pourrait rien accomplir tout seul. Toutes les actions que nous menons sont dans l'axe prescrit par le Président de la République, Paul Biya. C'est à dire fédérer les efforts, fédérer les énergies, les partenaires, pour être auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Donc depuis 2010, chaque année je fais ces dons, pour accompagner le jeûne de nos frères musulmans. C'était une fois de plus un plaisir pour**

moi cette année d'honorer à cette vieille tradition. En remerciant Monsieur le Président de la République, son Excellence Monsieur Paul Biya, qui m'a permis d'être là avec vous aujourd'hui, aux côtés de OLA ENERGY, Madame l'Administrateur Directeur Général, qui a acceptée d'accompagner la Fondation Wamen Pauline, le commandant Ketcha et les Courtès, pour ces très hautes vertues sociales, que sont le partage, la solidarité, l'amour, la cohésion sociale, le vivre ensemble et l'unité du Cameroun. Une fois de plus je suis très heureuse pour la pleine réussite de ce don au bénéfice de l'ensemble de la communauté musulmane du département du Ndé ». Après cette grosse opération de générosité, le regard de la Fondation Table ouverte est désormais tourné vers de nouveaux challenges, en faveur des personnes démunies et des nécessiteux du Cameroun.

Samuel Bondjock



NDE INFOS

REC N° 29 / RDDP / F36 / A1 / SAAJ

Tél. : (237) 656 66 31 42

(237) 677 64 97 64

Directeur de Publication
Modeste Ngamga

Directeur de Production
Patrick Koumatio

Equipe de rédaction

Grâce Chingang

Eric Kouagat

Belmond Mbiangoup

Carine Phenang

Guy Simplicie Yanze

Conseiller Editorial

Shiale Nagha

Conseiller à la Rédaction

Guy Modeste Dzudie

Infographie

Briston Design

Imprimerie

Jvgraf



Chapter of International Association of Coaching Cameroon



DEVENEZ COACH PROFESSIONNEL CERTIFIÉ PAR IAC

PROGRAMME DE FORMATION

- 1- Introduction au Coaching selon les normes agréées
- 2- Les maîtrises IAC (International Association of Coaching)
- 3- Quelques outils de Coaching (PNL et ANALYSE TRANSACTIONNELLE)
- 4- Comment coacher efficacement avec les outils PNL et AT

FORMEZ-VOUS AUX 09 MAÎTRISES DE IAC ET PASSER VOTRE CERTIFICATION INTERNATIONALE RECONNUE SUR TOUS LES CONTINENTS

DÉBUT DE FORMATION

04 Février 2023

FIN DE FORMATION

08 Juillet 2023

Tél: +237 675 02 32 22 Email: Peacefulconsulting1@gmail.com peacefulconsulting

JOYEUX ANNIVERSAIRE À MAFONGO HUMANITY

15 années de vie pour cette organisation doit être un cap pour la maturation de ses projets afin de contribuer à l'essor pluriel de ses bénéficiaires.

Que cet anniversaire contribue aussi à booster sa visibilité et sa fiabilité auprès de ses différents partenaires et multiples soutiens.

L'élan mobilisateur porté par Béatrice Kayo et ses collaborateurs doit être optimal afin que la formule, « Échanger, c'est s'enrichir ! » fasse bouger les lignes partout, et particulièrement du Chesnay à Kamgo !

Happy Birthday, Mafongo Humanity !

MAFONGO HUMANITY

fête ses **15 ANS**

Samedi
12
Avril
2023
de 13h à 23h

Venez nombreux à la Salle Tchenkout
7 rue des Palmes Lévées - VERSAILLES

RE-SYSTÉMATISATION / Mafongo Humanity @ quel on WhatsApp +237 6 70 5345 82

EXPOSITION & VENTE 4 TERNIS // 13H // 14H30 // 15H // 16H30 // 17H // 18H // 19H // 20H // 21H

AU PROFIT DU CENTRE CULTUREL DE KAMGO AU CAMEROUN

KPG MGC